

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 avril 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
11	5	10

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre :
Abstention :

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril., à huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Obsonville, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances dans le respect des règles sanitaires actuelles, sous la présidence de Madame BRIDET Hélène, Maire, en session ordinaire.

**Présents :** M. Hervé COURTOIS, Mme Herminia COUSIN, M. GUINET Nicolas, M. HOARAU Philippe, et Mme BRIDET Hélène

**Pouvoirs de :** Mme Lucile BRIDET à Mme Hélène BRIDET, Mme GUINET Marie-Cécile à M. GUINET Nicolas, Mme DUPONT Marylène à M. HOARAU Philippe, Mr APRILE Bernard à Mme COUSIN Herminia, et Mr PRUD'HOMME Grégory à Mr COURTOIS Hervé

**Secrétaire de séance :** Mme COUSIN Herminia

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en sous-préfecture de Fontainebleau  
Le : 16/04/2025  
Et Publication ou notification du :  
16/04/2025

### D2025.04.04 – AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET EAU 2024

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024,

Après avoir entendu, approuvé et adopté les comptes de Gestion et Compte Administratif,

**Considérant** que toutes les opérations ont été régulièrement effectuées,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,

**Constatant** que le compte financier unique 2024 fait apparaître un excédent d'exploitation de 2 199.84 € mais un total à affecter de 84 362.93€ grâce aux résultats antérieurs reportés de l'année 2023, et un déficit d'investissement 2024 de 4 656.64 € mais un total à affecter de 24 731.43€ grâce au solde d'exécution cumulé d'investissement de l'année 2023,

**DECIDE** d'Affecter le résultat comme suit :

84 362.93 € à l'article R 002 – excédent antérieur reporté – Section de fonctionnement.

24 731.43 € à l'article R 001 – solde d'exécution cumulé d'investissement – Section d'investissement.

Pour rappel – 556.69€ pour les Restes à réaliser 2024 (14 691.00 € en recettes et 14 124.31 € en dépenses)

**L'affectation du résultat 2024 est approuvée et adoptée à l'unanimité.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme :  
En Mairie, le 14/04/2025  
Le Maire, Hélène BRIDET

